

Envoyé en préfecture le 29/02/2024

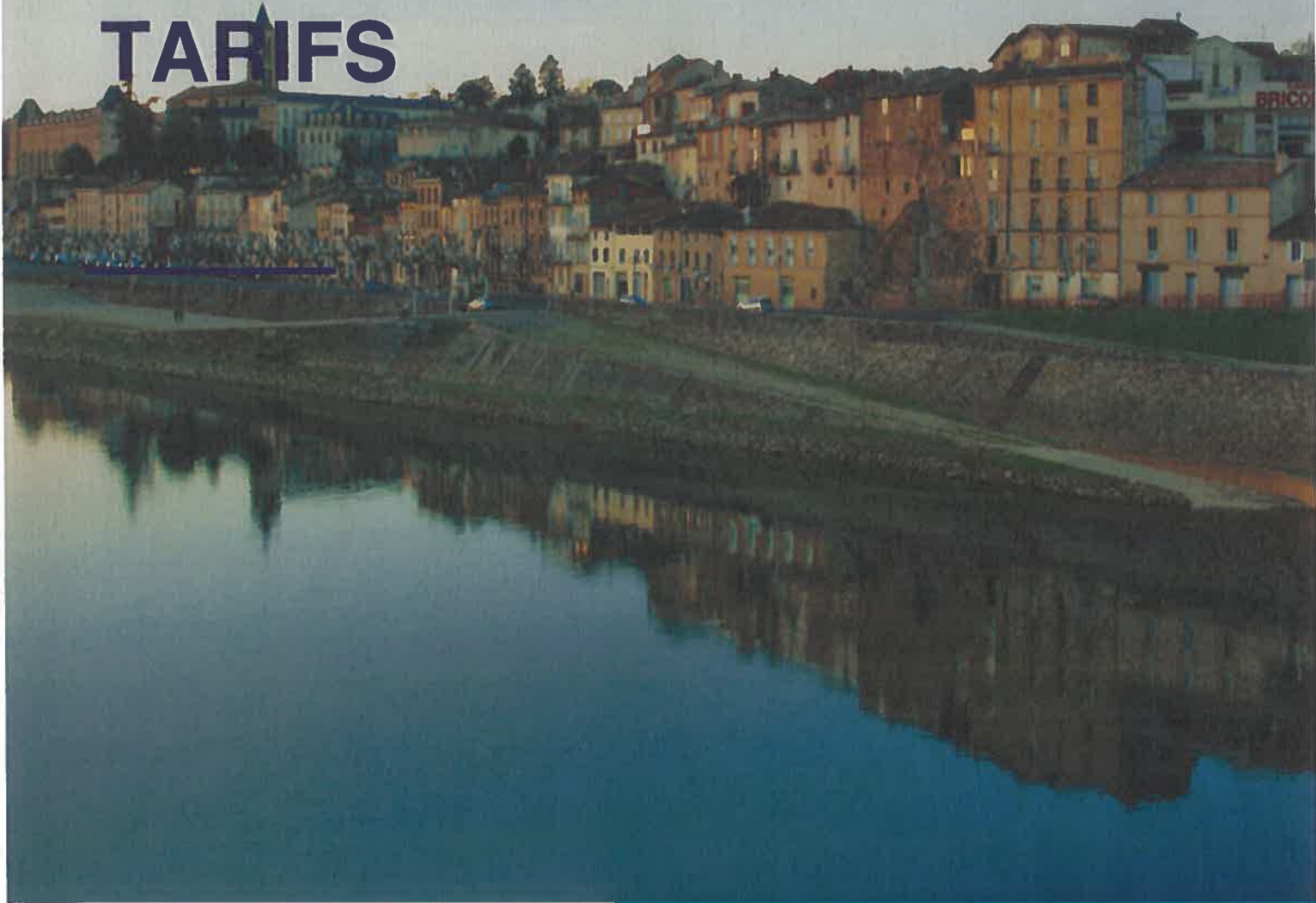
Reçu en préfecture le 29/02/2024

Publié le

ID : 033-213303522-20240228-DEL_24_004_FI-DE



RECUEIL DES TARIFS



VILLE DE LA REOLE
Février 2024



Recueil des tarifs

Les tarifs municipaux

Le recueil de tarifs contient l'ensemble des tarifs Réolais qui sont révisés et applicables suite à l'adoption des budgets communaux (1^{er} trimestre de chaque année). Il peut être actualisé en cours d'année au fil des réflexions communales.

Les tarifs qui vous sont proposés dans ce catalogue poursuivent une double exigence :

- Permettre à tous les usagers d'avoir accès aux services publics,
- Prendre en compte dans le calcul de la formule du tarif le coût de la prestation concernée ou le produit potentiel qui en résulte (par exemple, le produit généré par l'occupation du domaine public)

Ils intègrent la volonté de préserver le pouvoir d'achat des usagers et compte tenu de la crise sanitaire actuelle sont donc principalement stables pour ceux déjà décidés.

Leurs différentes modalités de fixation des tarifs sont :

- Imposés par des textes (exemple : certains modes de reproduction de documents administratifs),
- Déterminés avec un montant plafonné par un texte (exemple : tarification de la cantine scolaire),
- Calculés sur la base d'un devis d'entreprise adjudicataire, devis dont le montant répond donc aux prix du marché
- Certains tarifs sont laissés à la discrétion de la collectivité. La fixation des tarifs répond à plusieurs règles et principes, notamment :
 - Le principe d'égalité entre usagers du service public
 - Une fixation des tarifs selon des critères objectifs et rationnels
 - Respect du principe d'équivalence avec la valeur de la prestation ou du service

Pour plus de lisibilité, les tarifs sont classés selon la table des matières suivante et ceux marqués d'un astérisque sont nouvellement créés :

Table des matières

Les tarifs municipaux	2
Scolaire.....	5
Cantine	5
Périscolaire	6
Sport.....	7
Piscine	7
Tourisme	8
Camping.....	8
Patrimoine	9
Développement économique.....	10
Marché ouvert	10
Foire de la Toussaint	10
Foire Exposition	10
Braderie	11
Licence IV.....	12
Location de salles communales.....	13
Amicale Laïque.....	13
Hôtel de Ville / Prieuré.....	13
Location de matériel communal	14
Fourrière.....	15
Animaux	15
Véhicules	15
Prestation pour non entretien sur espace public.....	15
Cimetière.....	16
Tarifs des concessions du cimetière	16
Case de colombarium.....	17
Renouvellement de Concessions	Erreur ! Signet non défini.
Police Municipale.....	17

Occupation du domaine public	18
Autorisation d'occupation du domaine Public (hors occupations foraines)	18
Occupation pour une présentation commerciale événementielle	18
Occupation pour une place de stationnement	19
Taxe Locale sur la Publicité Extérieure	19
Tarifs Réseau Télécom	20

Scolaire

Cantine

Tranche	Quotient Familial	Tarifs
1	Moins de 1 000	1,00 €
3	De 1 001 à 1 300	3,00 €
4	Plus de 1 301	3,50 €
Repas Adulte		5,50 €

Après le premier rappel, si absence de réservation et présence de l'enfant OU réservation effectuée mais absence de l'enfant sans justificatif, majoration d'1 € par repas (toutes tranches comprises)

Vente de repas au CCAS pour portage	5,50
Vente de repas à Caudrot	4,55

Périscolaire

	Tranche	Quotient Familial	Tarifs
Matin	1	Moins de 500	0,40 €
Soir (avec collation)			0,55 €
Matin	2	De 501 à 800	0,50 €
Soir (avec collation)			0,75 €
Matin	3	De 801 à 1 300	0,65 €
Soir (avec collation)			0,85 €
Matin	4	Plus de 1 301	0,80 €
Soir (avec collation)			1,00 €

Matin : 45 min max (7 h 30 - 8 h 15)

Soir : 2 heures d'accueil max. (16 h 30 – 18 h 30)

Après le premier rappel, si absence de réservation et présence de l'enfant OU réservation effectuée mais absence de l'enfant sans justificatif, majoration d'une présence supplémentaire au tarif.

Sport

Piscine

Prestations	Tarifs
- de 16 ans	2,50 €
+ de 16 ans	3,00 €
Carte famille 10 entrée	20,00 €
Groupe 10 personnes mini. / tarifs par personne (enfants et adultes)	2,00 €
Abonnement - de 16 ans	45,00 €
Abonnement + de 16 ans	55,00 €
Mise à disposition du bassin municipal au profit des maitres-nageurs dans le cadre de cours privés (Forfait)	120,00 €
Mise à disposition du snack à un restaurateur (tarif mensuel / hors fluides)	250,00 € (caution 500 €)

La Ville de La Réole est adhérente à "la gemme", la nouvelle monnaie locale. L'objectif de cette monnaie est de créer un cercle économique local vertueux. Lorsqu'une unité de monnaie locale est dépensée dans un commerce, ce dernier se doit de le réutiliser dans un commerce girondin membre du réseau.

Afin de contribuer au développement de cet objectif, le paiement de la piscine sera possible en gemme (1€ = 1 gemme).

Tourisme

Camping

Forfait	Tarifs
Adulte et plus de 13 ans	5,00 €
Enfant de 3 à 13 ans	3,70 €
Enfant jusqu'à 3 ans	Gratuit
Groupe (à partir de 10)	3,70 €
Emplacement caravane ou camping-car ou véhicule/tente	6,00 €
Emplacement tente ou tente/vélo	4,00 €
Electricité	3,50 €
Animaux	2,00 €
Garage mort (avec séjour minimum 1 nuit)	4,00 €

Camping-Car – Amicale Laïque (avec séjour minimum 1 nuit)	Gratuit
---	---------

Taxe de séjour de 0,20 cts par adulte par jour en plus du tarif

Une nuitée gratuite à partir du 14ème jour de séjour au camping

Patrimoine

Prestations		Tarifs
Visite guidée par un guide conférencier		
Adultes		10,00 €
Enfants (8-18 ans)		2,00 €
Famille (2 adultes + 2 enfants)		20,00 €
- De 8ans		Gratuit
Atelier ludique		3,00 €

Prestations		Tarifs
Service Educatif		
Etablissements scolaires de la Réole / élève		Gratuit
Etablissements scolaires de la Gironde / élève		2,00 €
Etablissements scolaires hors Département / élève		sur devis

Développement économique

Marché ouvert

Prestations	Tarifs
Mètre linéaire	0,85 €
Forfait minimum (3ml)	2,55 €
Abonnement (par trimestre et ml)	8,50 €
Camion outillage (la journée)	80,00 €
Cirque (forfait autour du week-end ou du jour de venue en semaine)	80,00 €
Mètre carré de terrasse	0,10 €

Foire de la Toussaint

Foire Exposition

Prestations	Parking exposants	Tarifs
Emplacement extérieur	Compris	Moins de 30 m ² : forfait de 200 € (250 € si le barnum est fourni)
		Entre 30 m ² et 160 m ² : 200 € + (Surface – 30 m ²) x 5 €
		Au-delà de 160 m ² : forfait de 850 €

Electricité non comprise :

- forfait 25 €

- pour restauration : à régler auprès de la Régie

Foire Plaisir

Stand inférieur à 18 m ² :	
- Forfait Hors barbe à papa / pêche au canard / coup de poing	84,34 €
- Barbe à Papa / pêche au canard	40,00 €
- Coup de poing	16,00 €
Stand compris entre 18 et 54 m ²	103,43 €
Stand compris entre 54 et 150 m ²	1,93 €
Stand de plus de 151 m ²	1,80 €
1/2 tarifs pour la cale basse avec minimum perception	74,26 €

Braderie

Mètre linéaire (forfait électrique monophasé inclus)	17,50 €
Forfait minimum (3ml)	52,50 €
Forfait électrique (triphase)	30,00 €

Licence IV

Prestations	Tarifs
Location mensuelle Licence IV communale	50 €

Location de salles communales

Amicale Laïque

Prestations (fluides compris)	Tarifs
Associations Réolaises (1 mise à disposition gratuite une fois par an)	50 €
Particuliers résidant à la Réole (prix week-end)	230 €
Particuliers ou association hors commune (prix week-end)	250 €
Forfait heure nettoyage si la salle n'a pas été rendue propre par une entreprise extérieure *	65 €
Cautions	500 €

Hôtel de Ville / Prieuré

Prestations pour les associations et services publics et parapublics	Tarifs
Salle des Conférences, Salle Marc Morell, Cloître	Gratuit
Cautions	500 €

Salle 5	50 € / j
Salle Marc Morell	100 € / j
Salle des conférences	200 € / j
Caution	500 €

Location de matériel communal

Prestations journalières	Tarifs
Location d'une benne OM supplémentaire pour des événements	36,00 €

Location de matériel aux associations réolaises et structures publiques et parapubliques / particuliers sous réserve de disponibilité		Tarifs
Barrière	Unité par jour	Gratuit
Chaise	Unité par jour	Gratuit
Table	Unité par jour	Gratuit
Tréteau	Unité par jour	Gratuit
Podium	Unité par jour	Gratuit
Banc	Unité par jour	Gratuit
Chalet	Unité par jour	Gratuit
Mini-bus	la journée	Gratuit
Caution		500 €

Fourrière

Animaux

Prestations	Tarifs
Gardiennage Chien errant	10,00 €

Véhicules

Prestations	Tarifs
Fourrière - Enlèvement	Sur facture

Prestation pour non entretien sur espace public

Prestations	Tarifs
Forfait déplacement *	75,00 €
Débroussaillage/Taillage de haie (1 heure) *	95,00 €
Ramassage de sac poubelle (l'unité) *	10,00 €

Exemple : Intervention des services municipaux, après saisie sans action d'un propriétaire, afin d'élaguer une haie gênant la visibilité sur le domaine routier pouvant causer un accident.

Cimetière

Tarifs des concessions du cimetière (y compris renouvellements)

Durée	Prix au m ²	Surface	Prix de la concession	Part Ville	Part CCAS
15 ans	90 €	1 m ²	90,00 €	60,00 €	30,00 €
		2 m ²	180,00 €	120,00 €	60,00 €
		2,4 m ²	216,00 €	144,00 €	72,00 €
		4,8 m ²	432,00 €	288,00 €	144,00 €
		5,4 m ²	486,00 €	324,00 €	162,00 €
		9 m ²	810,00 €	540,00 €	270,00 €

Durée	Prix au m ²	Surface	Prix de la concession	Part Ville	Part CCAS
30 ans	150 €	1 m ²	150,00 €	100,00 €	50,00 €
		2 m ²	300,00 €	200,00 €	100,00 €
		2,4 m ²	360,00 €	240,00 €	120,00 €
		4,8 m ²	720,00 €	480,00 €	240,00 €
		5,4 m ²	810,00 €	540,00 €	270,00 €
		9 m ²	1 350,00 €	900,00 €	450,00 €

Case de colombarium

Durée	Tarifs	Part Ville	Part CCAS
15 ans	350,00 €	233,33 €	116,67 €
30 ans	700,00 €	466,67 €	233,33 €

Police Municipale

Prestations	Tarifs
Vacations de funéraires (1)	20,00 €

(1) opérations de scellement de cercueil ou de surveillance.

Occupation du domaine public

Autorisation d'occupation du domaine Public (hors occupations foraines)

De longue durée (accordée de manière non permanente et peut être révoquée à tout moment)

- Étalages extérieurs des commerçants
- Chevalets publicitaires

De courte et moyenne durée

- Installation d'échafaudage ou de palissade
- Dépôt de matériaux par les entreprises ou les artisans
- Stationnement de véhicules pour la réalisation de travaux
- Installation de benne par les particuliers
- Stationnement de véhicules à l'occasion de déménagements
- Manifestations et ventes au déballage, vides greniers...
- Étalages extérieurs des commerçants
- Foodtruck
- Terrasse ouverte et/ou délimitée par des éléments mobiles

Exonération pour les chantiers sous maîtrise d'ouvrage de la Ville

Prestations	Tarifs
Le m ² par jour	0,10 € avec un forfait minimal de 10 € par occupation (exonération du fait des travaux jusqu'au 1 ^{er} août 2023)
Occupation non déclarée forfait d'installation	250,00 €
Panneau de signalisation non resitué	50,00 €

Occupation pour une présentation commerciale événementielle

Prestations	Tarifs
Montant forfaitaire journalier	80,00 €

Occupation pour une place de stationnement

Prestations	Tarifs
Montant forfaitaire annuel (yc. Matérialisation)	250,00 €

Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

Le dispositif est fixé au niveau national ; les montants indiqués ne le sont qu'à titre indicatif, les informations faisant foi figurent sur le site service-public.fr.

Tarif par m ²	Enseignes			Dispositifs publicitaires et pré-enseignes			
	≤ 12 m ²	12m ² < superficie ≤ 50m ²	> 50m ²	Non numérique		Numériques	
2024	17,70 €	35,4 €	70,80 €	17,70 €	35,40 €	53,10 €	106,20 €

Exonération totale en application de l'article L. 2333-8 du CGCT, des enseignes non scellées au sol si la somme de leurs superficies est < à 12 m², les pré-enseignes < à 1,5 m², les dispositifs dépendant des concessions municipales d'affichage et les dispositifs apposés sur des éléments de mobilier urbain ou kiosque à journaux;

Tarifs Réseau Télécom

Article R. 20-53 du Code des postes et communications électroniques

Domaine Public Routier				
Années	ARTERES (€ / km)		INSTALLATIONS RADIOELECTRIQUES (pylône, antenne de téléphonie mobile, antenne wimax, armoire technique...)	AUTRES (cabine tél, sous répartiteur) (€ / m ²)
	Souterrain	Aérien		
2024	48,27 €	64,36 €	Selon convention	32,18 €

Domaine Public Non-Routier				
Années	ARTERES (€ / km)		INSTALLATIONS RADIOELECTRIQUES (pylône, antenne de téléphonie mobile, antenne wimax, armoire technique...)	AUTRES (cabine tél, sous répartiteur) (€ / m ²)
	Souterrain	Aérien		
2024	1 609,00 €	1 609,00 €	Selon convention	1 045,85